

# Charte d'utilisation du matériel informatique, des réseaux et des services multimédias de l'école Sainte Marie de Beaucamps-Ligny



●L'outil informatique (ordinateurs, tablettes, robots, imprimantes, appareil photos, scanners, logiciels, internet) est utilisé dans mon école uniquement dans le but de m'éduquer et de m'apprendre plein de choses utiles dans ma vie d'écolier et de futur citoyen.

- Je bénéficie d'un accès à ce matériel après avoir lu et signé cette charte.
- Mon animateur informatique me conseille et m'aide dans son utilisation.
- Il peut pour des raisons techniques ou juridiques, être amené à analyser et contrôler son utilisation.

## Règles d'utilisation du matériel informatique :

- Je m'engage à respecter le matériel informatique mis à ma disposition et à ne pas y installer de nouveaux programmes sans autorisation.
- Je m'engage à ne pas imprimer sans avis de l'adulte responsable de l'activité informatique.

## Respect de la loi :

- Je m'engage à respecter la propriété intellectuelle. Il est interdit de copier et d'échanger de la musique, des vidéos, des logiciels, des jeux ou toute autre œuvre sans autorisation de leur propriétaire ou de leur auteur.
- Je m'engage à respecter les droits de la personne. Il est interdit d'utiliser les ordinateurs pour y écrire des injures, des fausses informations concernant autrui ou des renseignements d'ordre personnel.
- Je m'engage à ne pas diffuser de photographies sans toutes les autorisations nécessaires.

## Accès à internet :

- Je n'utilise internet que pour des recherches dans le cadre d'activités autorisées par un adulte responsable.
- Je suis autorisé à faire des recherches seul mais si j'arrive sur un site qui ne correspond pas à ce qui est autorisé, je m'engage à faire appel à l'adulte responsable de l'activité.
- Je m'engage à signaler à l'adulte responsable de l'activité tous les sites rencontrés accidentellement susceptibles de me choquer : racistes, violents, injurieux...
- Je sais qu'un contrôle des sites que j'ai visités peut être effectué par l'adulte.
- Je suis informé des risques liés à la communication de renseignements personnels sur internet.

## Sanctions :

Le non-respect des règles établies par la charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services informatiques de l'école. Les représentants légaux de l'élève en seront informés.

## L'école met à disposition des élèves :

Une salle informatique et ses équipements.

Un accès internet avec une protection matériel pour l'interdiction des sites indésirables.

Une adresse de messagerie par poste informatique et le site de l'école.

Animateur Informatique	Signature Elève	Signature parents ou les représentants légaux :
------------------------	-----------------	--

DECouvrez LE SITE DE L'ECOLE SUR  
<http://ecole.stemariebeaucamps.fr>